



COMMISSION SPORTIVE SENIORS DE DISTRICT

Configuration « Compétitions »

Procès-Verbal N°11

Saison 2024/2025

Mises à Jour calendrier :

1. Informations Générales

Les calendriers seniors ont été mis à jour pour les matchs non joués jusqu'au 04 novembre 2024.

Ces informations sont disponibles sur le site internet du district, menu « épreuves » :

<https://alsace.fff.fr/competitions/>

Ainsi que sur Footclubs ; Menu

- Epreuves
 - Championnat et Coupes
 - Compétitions Officielles



2. Modifications validées par la commission

District 1 - gr E

Zimmer-Eschen.Us 1 - Mulh. Bourtzwiller 2

du 22/09 est refixé au 08/12 (CDD)

Mulh. Bourtzwiller 2 - Grentzingen Egb 1

du 06/10 est refixé au 15/12 (CDD)

Mulh. Bourtzwiller 2 - Riedisheim F.C. 2

du 20/10 est refixé au 16/02 (CDD)

Hegenheim Fc 2 - Mulh. Bourtzwiller 2

du 27/10 est refixé au 09/03 (CDD)

Mulh. Bourtzwiller 2 - Riespach A.S. 1

du 03/11 est refixé au 30/03 (CDD)

District 2 - gr F

Aspach Le Haut A.S. 1 - Agiir Florival 2

du 27/10 est refixé au 08/12 (Coupe de France)

District 6 - gr A

Wahlenheim A.S 2 - Niederschaeffolsheim 2

du 06/10 est refixé au 08/12

et inversé à Niederschaeffolsheim (CRSD)

District 5 – Gr G

Riquewihr F.C.I. 1 - Colmar Portugais 1

du 17/11 est reporté à une date ultérieure (CDD)

Procédure d'appel :

Les présentes décisions de la Commission sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours* à compter du lendemain de leur notification, par courrier officiel à l'adresse électronique : secretariat@alsace.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

* Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.

Le Président délégué du District,
Marc Hoog

L'administrateur des Compétitions,
Roland Mehn